



VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

4 avenue de Paris
 94300 VINCENNES

**ANNULE ET REMPLACE
 LE PRECEDENT CERTIFICAT**

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 500 euros (cinq cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée A&S TRANSFERTS, SASU en formation dont le siège social sera situé à 11 Bis Allée Du Plateau B205 93250 Villemomble FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 16/03/2026.
- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :
 - Amir Ayat, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 12/09/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **17 MARS 2026**



Me Antoine BASSOT

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr